

DELIBERATION N° 2022/189

Attribution de subventions à divers associations et organismes à caractère culturel et sportif
Exercice 2022

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 12 mai 2022,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°2022/053 du 3 mars 2022, approuvant le budget principal de la Ville de Dumbéa exercice 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/061 du 8 avril 2022,

VU les demandes des associations,

La commission municipale intitulée « cohésion sociale, action éducative-Citoyenneté » entendue en séance du 26 avril 2022,

Après en avoir délibéré,

DECIDE:



ARTICLE 1^{er} /

Dans le cadre de la politique en lien avec la vie associative de la commune et de la mise en œuvre du label Ville Active et Sportive, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations et organismes œuvrant et déployant leurs projets sur le territoire communal en 2022 comme suit :

	ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	OBJET	MONTANT
1	Association Badminton Club de Dumbéa (ABCD)	1/ Organisation du Tournoi jeunes et adultes 2/ Organisation d'une journée porte ouvertes de l'ABCD 3/ Organisation d'une journée cohésion	100 000
2	Association Dumbéa Basket-Ball (ASD Basket-Ball)	1/ Développement et perfectionnement de l'école de basket U5 à U11 et des Catégories jeunes de U13 à U17 grâce à la halle 2/ Organisation du tournoi de Noël 3/ Organisation de la journée initiation handi-basket	350 000
3	Association les Cavaliers de Dumbéa	1/Création de nouveaux sentiers de randonnée équestres et balades avec des ânes bâtés 2/ Création d'une mini-ferme pédagogique 3/ Organisation de concours de dressage, de hunter, de sauts d'obstacles catégories club/amateurs/poney	100 000
4	Dumbéa Football Club	1/ Encadrement logistique et déplacement Super Ligue 2/ Promouvoir le Football féminin 3/ Assurer l'activité sportif et éducatif les mercredis pédagogiques 4/ Nettoyage de la mangrove ou plantation cocotiers sur la Promenade Jules Renard	700 000
5	Association Sportive Dumbéa Hand-Ball (ASD Handball)	1/ Organisation du Tournoi Ernest CHAMBONNIER	100 000
6	Central Sport Sinöj Handball (CS Sinöj Handball)	1/La caravane du Hand 2/Intervention en centre de vacances 3/ Tous Handi'Capable	100 000
7	Association Karaté Auteuil (AKA)	1/ Karaté éducatif et citoyen 2/ Karaté, Loisir santé 3/ Aide sur projets sportifs : Formation et haut niveau 4/ Une compétition interne et un interclub 5/ Echanges sportifs et culturels dans l'intérieur de la NC	200 000

8	Dumbéa Natation	1/ J'apprends à nager 2/ Dispositif "Aisance aquatique" 3/ Natation bien être pour tous 4/ Gala natation artistique 5/ Stage de reprise sportive jeunes nageurs	350 000
9	Association Dumbéa Pétanque	1/ Ecole de pétanque pour jeunes 2/ Développement et promotion de la pétanque chez les femmes 3/ Développement et promotion de la pétanque chez les handicapés	100 000
10	Union Rugby Club de Dumbéa (URCD)	1/ Jour de Rugby 2/ Handy-Rugby 3/ Baby-Rugby 4/ Sport Santé 5/ Rugby Féminines	200 000
11	Tennis Club d'Auteuil (TCA)	1/ Open adultes 2022 2/ Open jeunes 2022 3/ Tournoi SENIOR +	100 000
12	Association Sportive de Nondoué	1/ Championnat Loisir 2022 Femmes (Ligues Calédonienne Volley Ball) 2/ Achat de matériel de Volley ball (ballons, sifflets, filets...) 3/ Achat de nouveaux maillots chez Passion Sport	50 000
13	Association Un nouveau départ pour la vie	1/ 11ème course du rein	150 000
14	Association Loisirs & Lumières de Dumbéa	1/ Illuminations de Noël	200 000
15	Association Tennis de Table de Dumbéa	1/ Le tennis de table : un sport pour la bonne santé : Favoriser une activité sportive accessible à tous, Sport ludique à pratiquer en famille.	35 000
16	Association Sportive Karting Performance Club Calédonien	1/ Organisation de 3 manches du Championnat de NC 2/ Entretien des machines afin de le mettre à disposition pour de l'initiation 3/ Envoi d'un pilote en métropole ou en Australie pour participer à une manche	50 000
17	Association TAGALOA Gym Force Athlétique	1/ Préparation France Elite Open + Master 2023 2/ Préparation JPS Salomon 2023	200 000
18	Association Dumbéa Handicap	1/ Course des heureux	300 000
19	Association Gend' Dumbéa	1/ Organisation du Tournoi Football "Isabelle JENSEN"	100 000
20	Association Dumbéa Escalade	1/ Festival Games block après adaptation sécurité renforcée du mur 2/ Formation initiateur et ouvreur club 3/ Sortie extérieur (à la découverte des blocs de la rivière de Dumbéa)	250 000
21	Association Taekwondo Koryo Club Dumbéa	1/ Championnat de France 2023 pour 2 athlètes et 1 coach en préparation des Jeux du Pacifique	100 000
22	Association MAKATEA FIT	1/ Organisation d'un week-end "Master Classe" à Pouembout 2/ Formation continue en ligne "Zumba Fitness" 3/ Animations Zumba dans le cadre du développement de soi et du bien-être 4/ Achat de matériel (imprimante multifonction)	50 000
23	Association Rolling Club Dumbéa	1/ Développement de l'école de roller, Développement de roller sur hockey, Développement de roller artistique	50 000
24	Association Pirogue Club Dumbéa	1 Organisation course V6	175 000
25	Association des jeunes des Iles sous le vent	1/ Organisation de courses	150 000

26	Association Convergence	Projet d'une carte d'orientation sur Dumbéa à la zone de Zac Panda, Pic aux chèvres	100 000
27	Association Manga NC	1/ Festival Manga NC 2022	200 000
28	Association YVALEVOS	1/ Réaliser un album CD 2/ Se procurer des instruments 3/ Réaliser un concert	50 000
29	Association Dumbéa Rivière Vivante	Transport pour le Blue Barrel Plantathlon	80 000
30	Association sportive Collège Edmée Varin Auteuil	1/ Licence des élèves boursiers de l'association sportive 2/ Participation au cross provincial et territorial 3/ Matériels pour toutes les sections 4/ Sortie de fin d'année pour récompenses des élèves méritants.	70 000
31	Association sportive Collège Francis Carco	1/ Organisation du Cross du Collège 2/ Participation aux différentes compétitions au niveau provinciales et territoriales 3/ Formation de Jeunes Officiels 4/ Favoriser l'accès au sport scolaire pour les élèves en situation de handicap 5/ Journée du Sport scolaire	70 000
32	Association sportive Collège Jean Fayard Katiramona	1/ Compléter le renouvellement des maillots de l'AS 2/ Achats des sandwiches pour la finale	70 000
33	Association sportive Collège d'Apogoti	1/ Achat de maillot commun	70 000
34	Association sportive du Lycée Dick UKEIWE	1/ Achat de matériel pour l'activité Badminton et Volley-Ball	50 000
35	Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré (USEP)	Aide organisationnelle	100 000
36	Collège Francis CARCO Koutio	1/ Projet Classe nature 2022 : Séjour d'une semaine au Centre d'Accueil de Poé du 9 au 13 mai 2022 (6 classes de niveau 5ème)	70 000
37	CP2S	1/ Fonctionnement générale de l'association - Présence à Dumbéa	50 000
38	FSE Collège Jean Fayard	1/ Récompenses des élèves méritants	30 000
39	Association ARAWA PACIFIQUE	1/ Fête des parents 2/ Fête des voisins 3/ Projet des jeunes "Embellissement de la résidence" 4/ Noël des enfants 5/ Sortie en petit train	50 000
			5 320 000

ARTICLE 2/

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions de partenariat définissant les obligations des associations et organismes subventionnés.



ARTICLE 3/

Les dépenses correspondantes, d'un montant total de cinq-millions-trois-cent-vingt-mille francs (5 320 000 F) seront imputées en section de fonctionnement, au chapitre 65, intitulé « autres charges de gestion courante » du budget principal de la Ville de Dumbéa exercice 2022.

ARTICLE 4/

Conformément aux dispositions R 421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et /ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

ARTICLE 5/

Le Maire et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 MAI 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 12 MAI 2022

Le 1^{er} adjoint,

Yoann LECOURIEUX

<u>DESTINATAIRES :</u>	
SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
SAG	- 1
AFFICHAGE	- 1
DCJS	- 1
DAF	- 1
TRESORIER PROVINCE SUD	- 1
BENEFICIAIRES	- 29

